

# Les Sorinières

## Téléthon – 7 et 8 décembre 2007



Dans le cadre du Téléthon 2007, l'Elan roller des Sorinières organise un fil rouge :

**Toujours avoir quelqu'un à patiner du vendredi 7 décembre 18h au samedi 8 décembre 18h (soit pendant 24 heures sauf entrée -8h30 à 9h15- et sortie -11h45 à 12h15- des écoles).**

Sur un anneau routier d'environ 800 mètres accessible à tous les niveaux, dans le centre des Sorinières, fermé à la circulation sur la partie droite de la chaussée, selon le parcours ci-dessous :

### Parcours :

1. Départ rue des Sports devant la salle Agnès VARDA (derrière l'église),
2. Tourner à droite rue de l'Elan,
3. Tourner à droite rue de la Sanglerie,
4. Tourner à droite rue des Ecoles,
5. Tourner à droite pour un retour rue des sports.



### Comment faire pour patiner ?

Il faut venir avec ses rollers, puis déposer dans la boîte ce que l'on veut donner pour le téléthon, inscrire ses nom et prénom ainsi que l'heure à laquelle on débute ses tours. Lorsque l'on arrête, on note l'heure de fin.

Si après une pose on souhaite reprendre, on doit à la suite de son nom noter la nouvelle heure de début et on notera l'heure d'arrêt... et ce autant de fois qu'on le désire.

Une salle sera mise à disposition si au cour de la nuit vous désirez faire une pause au chaud.

Des signaleurs de coin sont présents pour observer les patineurs et les autres usagers et, s'il y a une chute, s'assurer que la personne se relève et si besoin signaler le blessé aux secouristes.

Les signaleurs s'assurent également que les véhicules respectent le circuit, informent et indiquent aux véhicules le sens de circulation.

Des signaleurs se trouvent en particulier aux abords de la salle Agnès VARDA et aux entrées-sorties de l'école Sainte Marie, pour réguler la traversée de la route par les piétons.

# Les Sorinières

## Téléthon – 7 et 8 décembre 2007



### Règlement

#### INSCRIPTIONS

sur place à partir du vendredi 17h30  
entrée = un don au profit du téléthon 2007

Chaque participant doit :

- être physiquement apte à faire du sport
- être majeur, sinon :
  - . posséder une autorisation parentale
  - . être accompagné en roller par un majeur pour les moins de 14 ans
- déposer dans la boîte ce que l'on veut donner pour le téléthon
- inscrire ses nom et prénom, l'heure de début de ses tours, puis l'heure de fin lorsqu'il s'arrête (aucun comptage de tour n'est prévu)

*Si après une pause un patineur souhaite reprendre, il doit à la suite de son nom noter la nouvelle heure de début puis l'heure d'arrêt... et ce autant de fois qu'il le désire.*

#### REGLEMENT ET CONSIGNES DE SECURITE

**Equipement** : tenue de sport, patins (en ligne ou traditionnels) en bon état, **casque obligatoire**, protections conseillées (surtout poignets)

#### **Règle de conduite sur le parcours :**

- Obligation de respecter les consignes des équipes d'encadrement de l'organisation.
- Obligation de respecter le code de la route et de rester sur la voie de circulation de droite

Les organisateurs peuvent exclure un patineur s'ils le jugent inapte à effectuer cette randonnée dans de bonnes conditions

# Les Sorinières

## Téléthon – 7 et 8 décembre 2007



### Inscription

NOM Prénom :

Né(e) le :

ADRESSE :

Licencié : Oui Non

Club :

Licence N° :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des consignes, et m'engage à m'y conformer.  
Je m'engage à respecter les instructions données par les organisateurs ou encadrants.  
Tout manquement au règlement ou consignes m'exclut d'office et sans appel de la randonnée et décharge l'organisation des toutes responsabilités en cas d'accident.

Je certifie :

savoir suffisamment bien patiner pour rouler sur route,  
être physiquement apte à faire du sport,  
connaître le code de la route et m'engager à le respecter.

*(signature du patineur, précédée de la mention "lu et approuvé")*

Le .....

Les patineurs de **moins de 18 ans** doivent posséder une autorisation parentale :

..... (NOM Prénom du parent) déclare autoriser mon enfant désigné ci-dessus à effectuer cette randonnée.

*(signature du parent, précédée de la mention "lu et approuvé")*

Les patineurs de **moins de 14 ans** doivent être accompagnés d'un majeur :

..... (NOM Prénom du majeur)

*(signature du majeur, précédée de la mention "lu et approuvé")*

Personne à contacter en cas d'urgence : ..... Tél : . . . . .